COMPTE-RENDU COMITE DE DIRECTION
ÉPIC OTBL
Jeudi 14 mars 2019 – 17h00 – Mauvezin

Présents :
Collège des élus : Christiane PIETER, Guy MANTOVANI, Claire CHAUBET, David TAUPIAC, Linda DELDEBAT, Marie-José SEYCHAL, Alain BERTHET, Dominique MEHEUT, Martine MARTIN et son suppléant Christian PONTAC, Aline BARAILHE, Monique MESSEGUE, Michel FOURREAU.
Collège des socio-professionnels : Nicole COURNOT et sa suppléante Martine COURANT, Béatrice IVALDI, Gilles COURTES, Marie-France ALEXANDRE ; Nathalie BOVAIS.
Membres qualifiés : Charlotte DE MALET.
Direction : Karine DOUARD.

Absents :
Collège des élus : André TOUGE, Eliane MARSIGLIO, Gilles BEGUE, Serge CETTOLO.
Collège des socio-professionnels : Eddy NEYT, Jean-Noël CARBONNEL, Cécile LAURIER, Orphise MASSARD, Clara THOMAS.
Membres qualifiés : Béryl BASTOUILL, Catherine MITJANA.
Direction: Karine DOUARD.

Invités :
Le personnel de l'OTBL : Claire DAUGE, Séverine DUFFORT, Caroline LAFFONT, Philippe MIEGEVILLE (Amandine BIFFI, excusée).

À 17h, Christiane Pieters, présidente, ouvre le Comité de Direction de l'ÉPIC OTBL.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 21 novembre 2018

Michel FOURREAU souhaite que son absence soit corrigée.

➨ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité**

2) Vote du compte administratif 2018

Karine DOUARD présente le compte administratif 2018. Christiane PIETERS le met au vote.

Investissement :

Dépenses	Prévu	24 600,00 €
	Réalisé	12 839,20 €
Recettes	Prévu	24 600,00 €
	Réalisé	3 568,96 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	185 934,00 €
	Réalisé	163 852,98 €

Recettes	Prévu	185 934,00 €
	Réalisé	169 341,20 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	- 9 270,24 €
Fonctionnement	5 488,22 €
Résultat global	- 3 782,02 €

➨ **Le compte-administratif est approuvé à l'unanimité**

3) *Approbation et Vote du compte de gestion 2018*

Christiane PIETERS présente le compte de gestion en conformité avec celui du trésorier et le met au vote.

➨ **Le compte-de gestion est approuvé à l'unanimité**

4) *Affectation des résultats 2018*

Christiane PIETERS met au vote l'affectation des résultats 2018.

Résultat d'exploitation au 31/12/2018	Excédent	5 488,22 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)		5 488,22 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	Déficit	9 270,24 €

➨ **L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité**

5) *Autorisation de mandatement d'investissement*

Madame la Présidente informe les membres du comité de direction de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, l'exécutif de l'autorité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente ». La Présidente précise que seront prises en compte les prévisions budgétaires des chapitres 20 et 21 pour le calcul du quart des dépenses prévisionnelles de l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne :

Chapitre 20	5 000.00 €
Chapitre 21	481.00 €

➨ **L'autorisation de mandatement d'investissement est approuvée à l'unanimité**

6) *Site Internet OTBL*

Karine DOUARD présente l'état d'avancement du site internet de l'OTBL.

Une première formation a eu lieu au mois de décembre pour former les utilisateurs à WordPress et au Plugin WP e-Tourisme. Une 2ième session est nécessaire et devrait avoir lieu avant la fin du mois de mars.

La mise en ligne officielle du site est prévue par IRIS Interactive le 25 avril.
Une Proposition de lancement officiel avec lancement de la saison touristique en Bastides de Lomagne avec invitation de l'ensemble des prestataires est faite au comité de direction. Cela pourrait se dérouler lors de la semaine 18. Le comité de direction est favorable à cette initiative.
Une relance est faite auprès des mairies et maires concernant l'envoi de photos et vidéos pour illustrer notre site internet et donc la vitrine de notre territoire :

- Relance faite par mail
- Ne pas hésiter à demander aux associations qui organisent des manifestations

➔ Michel FOURREAU demande s'il est possible de rajouter une rubrique sur la chasse (à l'instar de la pêche). Il est répondu que ce sera discuté au sein de l'équipe en charge du tourisme.

➔ Béatrice IVALDI propose qu'une contribution financière doit demander aux prestataires présents sur le site internet. Cette question sera travaillée par l'équipe en charge du tourisme et mise à l'ordre du jour d'un prochain comité de direction.

7) Points d'actualités

- ***Absence de la directrice adjointe depuis début février***

Marion RIDDE est arrêtée depuis le début du mois de février pour grosse fatigue. Nous ne savons pas combien de temps cela peut durer. Pour pallier à son absence, le comité de direction a acté le principe de recruter un(e) stagiaire en fin d'études dans le domaine du tourisme pendant 6 mois si possible. Le comité de direction sera tenu au courant dès qu'un recrutement sera effectué par l'OTBL.

➨ **Le recrutement d'un stagiaire de fin d'études est approuvé à l'unanimité**

Coralie ARRANZ, étudiante en MASTER 1 ISCOM spécialité relation presse événementiel et reçu le 18 mars par Karine DOUARD, a été recrutée pour un stage de 6 mois du 20 mars au 19 septembre 2019.

- ***Mises à disposition de personnel de la CCBL***

Madame la Présidente propose au comité de direction de prolonger de 3 ans les mises à disposition suivantes venant de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne :

- Karine DOUARD à raison de 5h/sem pour la direction de l'OTBL
- Claire DAUGE à raison de 20h/sem pour l'accueil au bureau d'information touristique à Mauvezin

➨ **Les mises à disposition sont approuvées à l'unanimité**

- ***Mission Voyage Illustré***

Claire DAUGE et Séverine DUFFORT AJAS assureront l'animation et la coordination du Voyage Illustré édition 2019 pendant l'absence de Marion RIDDE. Un contrat de travail sera signé avec Séverine DUFFORT AJAS à hauteur des heures à effectuer.

➨ **La signature d'un contrat de travail avec Séverine DUFFORT AJAS est approuvée à l'unanimité**

- ***Location du bureau à Mauvezin***

Madame la Présidente informe le comité de direction de l'augmentation du loyer du bureau d'information touristique à Mauvezin à 400 €/mois. David TAUPIAC, maire de Saint-Clar, fait part de son mécontentement et s'oppose à cette décision. Dominique MEHEUT, adjointe au maire à Cologne,

le rejoint dans son désaccord. Les membres du comité de direction ne comprennent pas cette augmentation. Linda DELDEBAT, adjointe à la mairie de Mauvezin et Guy MANTOVANI, Président de la CCBL, relatent l'historique de la demande émanant de la Mairie de Mauvezin. Guy MANTOVANI clos le débat et conclu qu'il peut s'attendre à une demande d'augmentation des loyers sur les communes de Cologne et Saint-Clar…

- ***Emplois saisonniers***

Il est proposé au comité de direction de reconduire les emplois saisonniers dans les BIT de l'été 2018

BIT de Cologne	Fabienne Lagravère sur juillet et août
BIT de Mauvezin	Manon Daugé en juillet - Laura Sabas en août
BIT de Saint-Clar	Marie-Ange McTavish sur juillet et août

➔ Il est acté par le comité de direction qu'un emploi saisonnier soit recruté au BIT à Sarrant du 15 juillet au 15 août pour 20h/sem. Les CV reçus à l'OTBL seront étudiés.

- ***Calendrier des manifestations***

La Lomagne Gersoise nous a informé de leur souhait d'arrêter le partenariat avec le secteur de Saint-Clar pour l'édition d'un set de table sur la « Lomagne ».
Néanmoins, cette année l'édition du calendrier sur le secteur Arrats et Save sera étendu à Saint-Clar (et donc à la CCBL) et le titre du document devrait en être modifié.
Il a été décidé également de ne pas éditer cette année de « calendrier des manifestations en Bastides de Lomagne » car les touristes s'y perdent avec la multiplication des dépliants distribués dans les BIT (documents communaux, intercommunaux, par secteurs touristiques, gersois…).

- ***Voyage Illustré***

Le Parrain de l'édition 2019 des Estivales de l'Illustration est Milimbo
En l'absence de Marion RIDDE, la coordination et l'animation du Voyage Illustré seront assurées par Claire DAUGE et Séverine DUFFORT.
Un Travail en partenariat avec Aurélie BEGOU du Pays Portes de Gascogne est en cours de réflexion pour organiser des Rencontres Numériques en mai à l'école de Monfort avec Milimbo. Il est prévu ensuite d'exposer le travail effectué par l'école lors du Voyage illustré.

- ***Vélo à Assistance Electrique***

L'opération "Vélo de Pays" est reconduite pour la saison 2019. Sur le même principe que 2018, les vélos seront confiés à des points de location sur l'ensemble du territoire du Pays pour la période de mai à octobre 2019. Le Pays loue les vélos aux points de location par pack de 5 pour un montant de 500€ pour la période, avec :

- Les vélos pendant 6 mois, qui viennent d'être révisés.
- La formation technique pour les points de location.
- L'ensemble des recettes selon la tarification définie en 2018.
- La communication dédiée sur l'ensemble du territoire porté par le Pays.
- Un coordinateur du projet au Pays, Jordy Dupont.

En option, d'autre types de prestations comme la livraison des vélos, un service hotline, et un service de maintenance seront disponibles. Ces services seront facturés (négociation des tarifs en cours).

Un comité de pilotage se tient au Pays le mercredi 20 mars, nous en saurons plus…et tiendrons au courant le comité de direction.

- ***Marché de plein vent avec le CDT***

Pour information, la commune de Saint-Clar a lancé la démarche avec le CDT en 2018, Mauvezin se lance en 2019. En ce qui concerne le marché de producteurs qui se tient à Cologne le vendredi soir, l'OT va se renseigner sur l'éventualité de l'intégrer dans la démarche.

- ***Festival goût de France : du 21 au 24 mars***

Pour information également, la commune de Saint-Clar participe au fastival Goût de France. Au programme :
Jeudi 21 mars de 9h à 13h : marché de producteurs avec mise à l'honneur de l'ail blanc. L'ail blanc de Lomagne est labellisé IGP et, en ce premier jour de printemps, c'est l'occasion de fêter l'ail nouveau, appelé « aillet ». Producteurs, artisans, collectivités et associations de défense de l'ail blanc se retrouve sous la halle pour une animation et dégustation gratuites
Samedi 23 mars de 14h30 à 16h : Découverte de la Maison de l'ail.

- ***EDUCTOUR en Bastides de Lomagne***

Il est proposé par l'équipe de l'OTBL qu'ils continuent à découvrir le territoire et surtout rencontrent des prestataires sur 2 ou 3 journées : dates à programmer avant la saison touristique si possible.

- ***Les rencontres du tourisme gersois avec Forum d'échanges et de documentation***

Le Thème cette année est : « Tourisme et Culture(s), acteurs d'une Campagne vivante toute l'année » et ces rencontres se déroulent le 12 avril à CONDOM.

8) Questions diverses

La prochaine réunion du comité de direction se tiendra le Mercredi 3 avril à 17h30 avec le vote du budget.

Les membres du Comité de Direction n'ayant plus de question, Christiane Pieters clôt la séance à 20h.